



# *EULMONT INFOS*

*Juin 2014*

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le nouveau bulletin municipal, il paraîtra désormais de manière trimestrielle (mars, juin, septembre et décembre)

Il rendra compte des décisions du conseil municipal, des chantiers et actions en cours, à venir et des dates importantes pour notre commune.

Ce document complète l'information permanente de notre site internet [www.eulmont.fr](http://www.eulmont.fr) et les flash-infos plus irréguliers qui concernent les questions urgentes ou de dernière minute.

La période estivale commence bientôt, afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions et dans le respect de tous, merci de respecter les horaires de tonte notamment mais aussi d'accès au skate-park. De nombreuses personnes apprécient de se retrouver au triangle de la côte, c'est un espace public, il suffit donc de prévenir la mairie.

Très bon été à tous.

Votre maire

Claude THOMAS

# PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est issu des élections du mois de mars 2014, deux listes se présentaient. La liste « Une place pour tous » a obtenu la majorité des sièges.

Le nouveau conseil municipal est composé de :



Claude THOMAS, votre maire

Danièle CAQUARD, Gérard FALCONNET, Hervé VALANTIN, et Fanny ROBILLOT, les adjoints  
(Finances) (Environnement) (Travaux, urbanisme) (Vie sociale, scolaire)  
Délégué communautaire Délégué communautaire

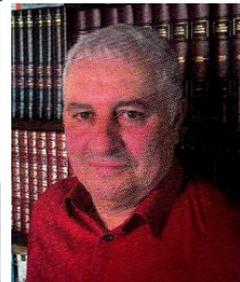


Et conseillers municipaux

David GARDELLI, Alain GEOFFREY, Jérôme GUICHARD, Sylvie HENNE, Nathalie HURSTEL,  
(Travaux) (Environnement) (Finances) (Travaux, bibliothèque)



Agnès KLINGELSCMITT, Delphine LALIN, Serge MARCHAL, Bernard RAPENNE, Hervé VOIDEY,  
(CCAS, Travaux) (Vie sociale, omnisport) (Travaux) (Communication, école)



## INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le conseil municipal du 17.04.2014 a décidé de fixer les indemnités aux taux proposés par M le Maire. Soit :

- Le maire : 1330 € brut
- Les adjoints : 418 € brut

Cela correspond à une diminution de 27% (-13700€) par année, soit plus de 65 000 € sur la mandature. Cette première promesse phare est d'ores et déjà appliquée.

## CHANTIER INTERNATIONAL

Depuis 5 années un chantier international a lieu à Eulmont, organisé par l'association « O tour du Crany ». Cette année, le conseil municipal a proposé de reprendre à sa charge cette organisation, toujours en collaboration avec AJT et « études et chantiers ». Le chantier international continuera donc à avoir lieu.

Pour rappel, de jeunes adultes de tous pays viennent durant 3 semaines travailler ensemble à un projet d'intérêt public (réhabilitation et aménagement du site du Crany, restauration de zones humides...).

Des jeunes volontaires, âgés de plus de 13 ans d'Eulmont et du Grand Couronné sont accueillis au sein de la même équipe pour vivre avec les volontaires étrangers 1, 2 ou 3 semaines d'échanges et de découvertes d'autres cultures. Les inscriptions au chantier sont recueillies en mairie d'Eulmont auprès de Manon.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Une commission municipale est un lieu de concertation préparant au vote du conseil municipal sur un sujet donné. Les commissions sont composées d'élus locaux et nous avons décidé de les ouvrir aux habitants d'Eulmont.

Notre village regorge de personnes compétentes dans tout domaine, travaux, forêt, école, vie associative, intergénérationnel, patrimoine, culturel, etc... Si vous souhaitez faire partager votre expertise et aider ainsi au dynamisme de notre village, prenez contact avec la mairie au 03.83.22.83.34 afin d'intégrer l'une des commissions.

### COMMISSION URBANISME ET TRAVAUX

De nombreux sujets sont au programme:

- établissement de priorités sur les travaux de voirie
- suivi des travaux de la rue du Château
- sécurisation de l'entrée du village en bas du chemin des montants et de la route de Nomeny
- sécurisation de la place de l'école
- réfection des chemins communaux abimés
- projet de rachat de la maison adossée à la mairie
- projet d'agrandissement de l'école



Bassin de rétention, chemin des montants

## **Travaux rue du château :**

Les travaux de la rue du château vont débiter dans quelques semaines. Ceux-ci, menés par la communauté de communes, consistent en la réfection des réseaux d'eau sous chaussée, du virage de la rue de Nancy jusqu'à la rue de la vierge. Une réunion publique a eu lieu en salle polyvalente le 15 mai. Des désagréments (circulation, stationnement, coupures d'eau) sont attendus, une information régulière est prévue.

## **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

La vie et l'animation de notre village dépendent en grande partie des associations. Ce sont elles qui, aujourd'hui, travaillent à la mise en place de rencontres culturelles, sociales et sportives de qualité et permettent aussi aux habitants de s'investir dans un projet collectif et citoyen.

Pour mettre en valeur leurs actions et reconnaître l'importance de leur rôle, la commune et la communauté de communes s'engagent donc à faciliter leurs démarches, mettre à disposition des lieux, du personnel communal ou participer financièrement au projet, directement ou par l'intermédiaire du dispositif « jeunesse et territoire », par exemple.

C'est une richesse sur notre commune, soyons nombreux à la cultiver. La mairie dispose des contacts des présidents des différentes associations et peut donc vous mettre en relation avec eux. Vous trouverez également d'autres informations relatives aux associations sur le site de la mairie d'Eulmont.

Une commission de réflexion autour de la vie sociale, sportive et culturelle sur notre territoire se réunira désormais à intervalles réguliers. Pour vous y engager, les inscriptions sont à faire en mairie.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT**

Elle a pour rôle de prendre en charge tous les aspects liés à l'environnement : gestion des espaces verts, de la forêt, des espaces naturels, paysages, participation à la réhabilitation des cours d'eau (Amezule et ruisseau de Gencey), protection contre les inondations, patrimoine, information du public, conseils....

Comme toutes les autres, elle est ouverte à toute personne désireuse de s'investir dans ces domaines.

## **COMMISSION VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

La rentrée scolaire s'annonce pleine de changements. La réforme des rythmes scolaires implique une réorganisation du temps scolaire pour une répartition horaire moins dense et plus équilibrée dans la semaine de nos enfants. Elle prévoit également que les collectivités locales proposent, dans la mesure de leurs possibilités, un projet éducatif de prise en charge des enfants, 3 heures par semaine (appelées Nouvelles Activités Pédagogiques NAP).



**RYTHMES  
SCOLAIRES**



La commune d'Eulmont et les différents partenaires éducatifs s'engagent à mettre en place un projet gratuit et de qualité sur ces 3 heures d'accueil. Ces NAP seront à la charge des communes. A Eulmont, cela représente l'équivalent d'un emploi communal à temps plein. Un travail de mutualisation des moyens avec d'autres communes est engagé pour diminuer les frais inhérents à cette réforme.

Pour ce faire, la commission scolaire, composée des enseignants, de l'association de parents d'élèves, du personnel périscolaire, de Jeunesse et Territoire et des habitants inscrits en Mairie, s'est réunie pour penser un projet

respectueux de l'enfant dans son temps scolaire et périscolaire, un projet tenant compte des contraintes locales mais aussi un projet riche des compétences et dispositifs locaux.

Ces 3h seront gérées par l'équipe de l'accueil périscolaire, stable et expérimentée, formée régulièrement à des projets spécifiques et accompagnée par des intervenants bénévoles et professionnels.

Le projet et les formalités de mise en place vous seront communiqués mi-juin par l'intermédiaire de l'école et du site de la mairie.

## ENTRETIEN ESPACES VERTS

Le printemps est la saison des premières tontes et premiers désherbages. Les graminées (herbes) sont une des espèces végétales les plus concurrentes au niveau de l'eau vis à vis des autres plantes et des plus difficiles à éliminer. La tentation, entretenue par un matraquage publicitaire bien orchestré, est forte d'utiliser des herbicides chimiques, efficaces durablement, peu chers et... pas fatiguants !!

Depuis quelques années, un désherbeur thermique est à la disposition des employés communaux. Cet outil sera dorénavant préféré au désherbage chimique, qui à terme, sera abandonné. Une loi vient d'ailleurs d'être votée par le parlement Français visant à interdire l'utilisation de certains produits phytosanitaires (dont certains pesticides, herbicides...) sur les domaines non-agricoles à l'échéance 2020.

La rémanence de ces produits est un véritable problème.



L'Agence de bassin « Rhin-Meuse » a constaté la présence de glyphosate (principe actif du RoundUp et autres herbicides anti-graminées) dans toutes les nappes phréatiques du territoire sur lequel elle exerce.

L'association « Les Amis de la Terre France » a détecté la présence du glyphosate dans le corps de personnes testées. Les analyses ont révélé que 30% des Français qui avaient accepté de faire analyser leurs urines étaient contaminés et en présentaient des traces. (Source : <http://www.notre-planete.info/actualites/3764-glyphosate-danger-sante>)

Nous aimerions vous inciter à suivre, à votre échelle, notre démarche et vous rappeler que l'usage des produits chimiques est interdit sur les chemins communaux.

## CEREMONIE DU 8 MAI 1945



Comme chaque année, la commune a commémoré l'armistice du 8 mai 1945. Une occasion de se remémorer les dates importantes de notre histoire. Quelques élèves de l'école se sont portés volontaires pour chanter la Marseillaise.

## COMMEMORATIONS 14-18



Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la Communauté de Communes organise les commémorations de la bataille du Grand Couronné. A partir de septembre 2014, expositions, cérémonie, spectacles, théâtre, projections de films se dérouleront dans les différents villages.

La Commune d'Eulmont prépare aussi cet événement. Pour cela, elle a besoin de vous, des documents ou objets que vous avez conservés (lettres, journaux intimes, journaux de guerre, correspondance, cartes, petits objets...) et aussi vos récits oraux ou écrits que vos familles, amis, voisins vous ont transmis sur la vie au sein du village pendant la grande guerre.

Partez à l'assaut de vos placards et greniers, fouillez malles et valises, nous les sélectionnerons et les ferons revivre à travers une expo. Votre contribution sera précieuse. Tous les objets prêtés le temps de l'exposition seront ensuite restitués à leurs propriétaires.

La récolte de vos témoignages se fera jusqu'au 15 juillet. Merci de prendre contact avec la mairie.

## AIRE DE JEUX- CITYSTADE

Le citystade, à l'entrée du village est un lieu de rencontre et de détente pour de nombreux jeunes gens de notre village, mais cette aire de jeux est à proximité immédiate d'habitations. Des nuisances, surtout sonores, peuvent découler de son utilisation, nous vous rappelons qu'un arrêté datant de 2003 régleme les horaires et l'accès à cet espace, en voici un extrait :

**ARRETE N° 03-018**  
**(portant sur l'utilisation des aires de jeux)**

Le maire de la commune d'Eulmont,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2212.□2

Considérant que, pour des raisons de sécurité et de tranquillité, il y a lieu de réglementer l'utilisation des aires de jeux mises à la disposition du public,

**ARRÊTE :**

**Article 1er** - L'utilisation des aires de jeux est autorisée pendant les jours et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 21 h 00
- Samedi, dimanche et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00

**Article 2** - L'accès aux aires de jeux est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse, ainsi qu'aux véhicules deux roues à moteur.

**Article 3** - Afin de respecter la tranquillité et la sécurité des riverains et des autres utilisateurs, sont interdits dans ces espaces :

- l'utilisation d'appareils sonores, instruments de musique, etc. ;
- l'usage de tout engin dangereux (pistolets à billes, frondes, pétards...);

# PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014

Le Budget Primitif de la commune est le budget qui prévoit et autorise toutes les dépenses et recettes pour l'année. Il est obligatoire, doit être équilibré en fonctionnement et en investissement.

L'élaboration de ce budget par la nouvelle équipe s'est faite dans le cadre de la Commission des Finances, en liaison avec le comptable public d'Essey-les-Nancy. C'est un budget de transition car réalisé dans un contexte d'évolutions imposées par des décisions politiques nationales pour la section de fonctionnement et induit par les décisions du conseil municipal précédent pour la section d'investissement.

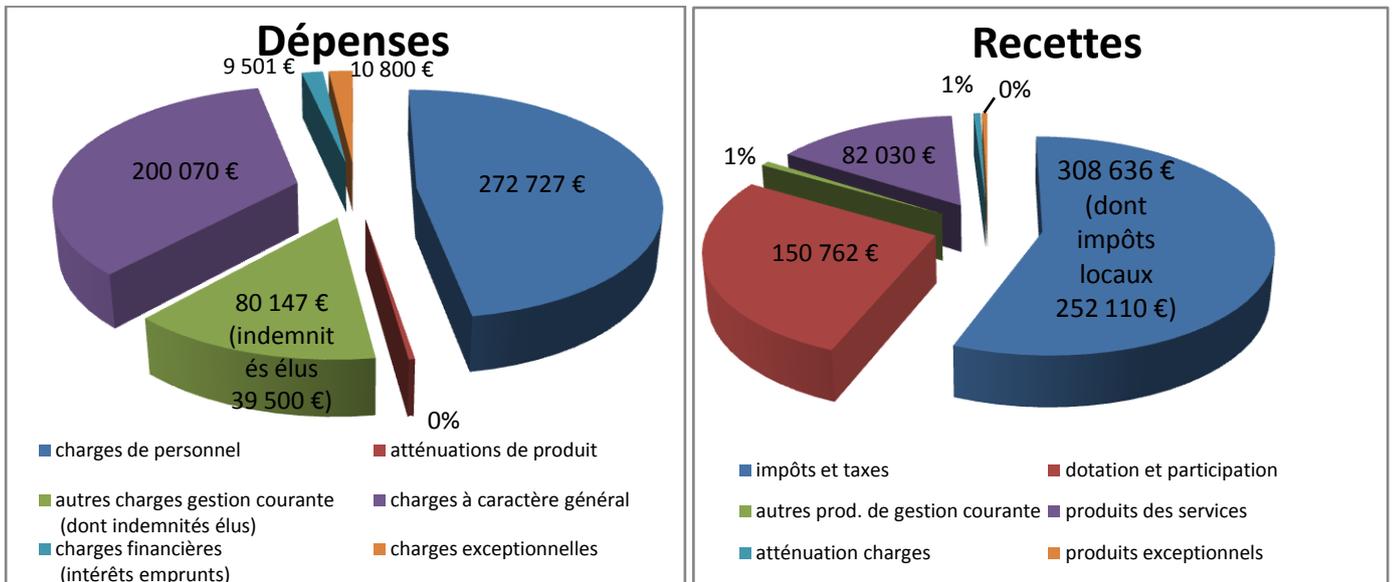
Il a été voté le 29 Avril 2014 ( 9 pour *Mme Caquard, M Falconnet, Guichard, Klingelschmitt, Lalin, Robillot, Thomas, Valantin, Voidey*– 1 abstention *M Gardelli*- 5 contre *M, Geoffroy, Mme Henne, Hurstel, Marchal, Rapenne*).

Le budget est un document public consultable en mairie.

## Extraits Budget 2014 de la Commune

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT
CREDITS FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	620 748,55 €	550 878,00
+	+	+
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		69 870,55 €
=	=	=
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	620 748,55 €	620 748,55 €
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES SECTION INVESTISSEMENT
CREDITS INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	144 701,62 €	196 214,55 €
+	+	+
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	106060,00 €	35 000,00 €
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		19 547,07 €
=	=	=
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	250 761,62 €	250 761,62 €
TOTAL DU BUDGET	871 510,17 €	871 510,17 €

## SECTION FONCTIONNEMENT 2014



**Dépenses hors virement section investissement et Recettes hors résultat de fonctionnement reporté.**

Des **dépenses de fonctionnement** en hausse s'expliquent par des nouveaux services proposés. La fréquentation du périscolaire en augmentation et la mise en place des rythmes scolaires se traduisent dans le budget par :

- Une augmentation des charges à caractère général de +31%, des frais de personnel de +24%, du matériel pour l'activité, de l'entretien, etc
- D'autres charges à caractère général sont en hausse avec les factures d'eau, les ordures ménagères de la commune passe de 117 € en 2013 à 2500 € en 2014.
- La baisse de 27% des indemnités des élus comme promis dans notre programme a fait diminué les charges de gestion courante.

Les **recettes de fonctionnement** proviennent essentiellement des dotations de l'Etat et des impôts locaux.

Cette année les dotations sont en baisse en moyenne de 6%. Afin de maintenir un équilibre budgétaire obligatoire, une hausse des impôts locaux modeste (+2%) est malgré tout nécessaire (+5000 €).

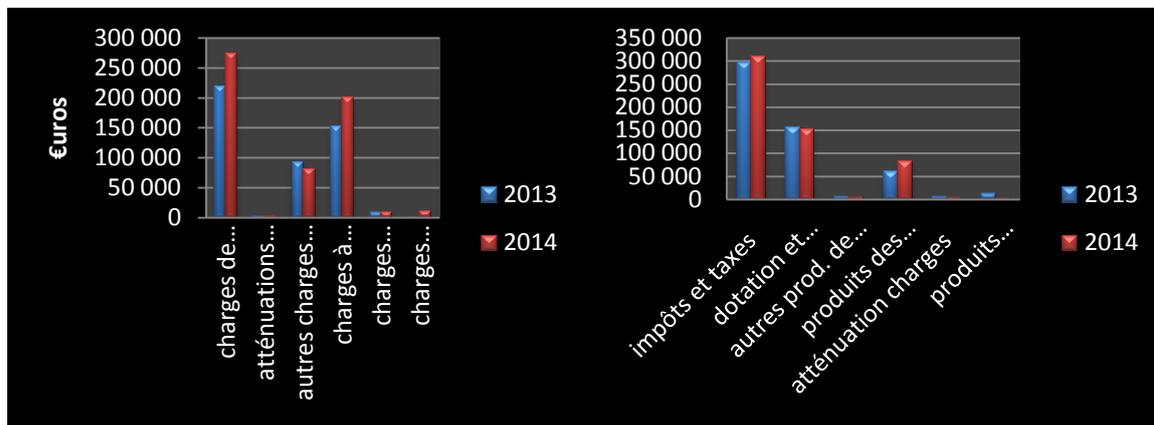
Le fonds d'amorçage de l'état pour la mise en place des rythmes scolaires sera d'environ 2000€ (période allant de septembre à décembre)

D'autres recettes de produits et services avec, par exemple, les affouages, les coupes de bois, la location du centre polyvalent complètent les rentrées financières pour 15%.

La commission des Finances réalisera, tout au long de l'année, un suivi précis des dépenses de fonctionnement avec un plan d'action de réduction des coûts pour une meilleure maîtrise du budget municipal.

**Evolution des dépenses de fonctionnement**

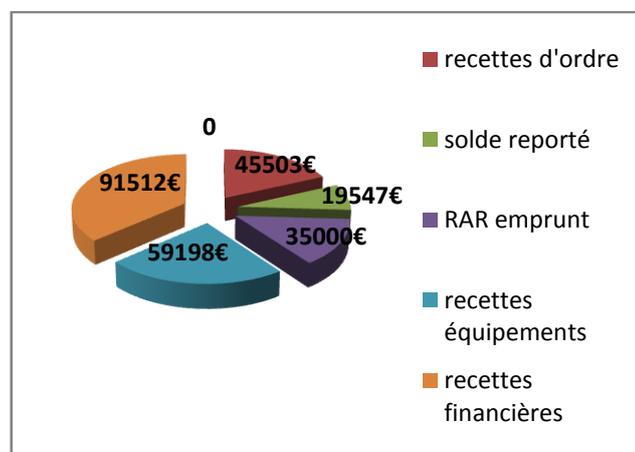
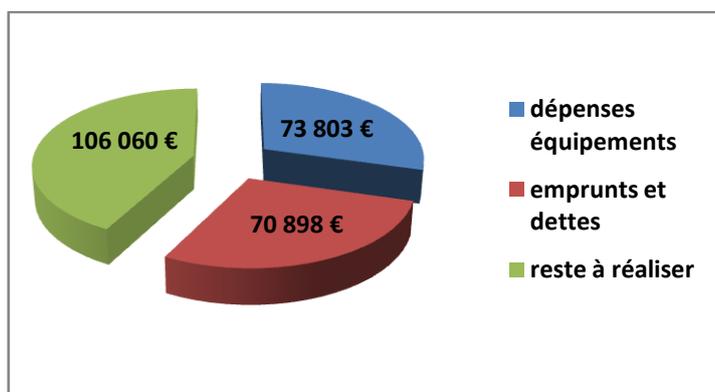
**Evolution des recettes de fonctionnement**



## SECTION INVESTISSEMENT 2014

Dépenses **250 761€**

Recettes **250 761€**



L'essentiel du programme 2014 concerne des dépenses d'équipements de l'exercice précédent lié pour une grande partie aux travaux d'aménagement du Pré- Arbois. De plus, nous réaliserons le renouvellement des portes d'entrée du Centre Polyvalent ainsi que l'insonorisation de la salle principale et du caveau.

Les emprunts contractés ont été utilisés pour des travaux de voirie, le bassin de rétention, la réhabilitation de bâtiments, l'acquisition du plateau de Malzéville et les emprunts contractés.

Les recettes de la section d'investissement sont générées par le remboursement de TVA, des subventions du Conseil Général et de la réserve parlementaire de notre députée (10000€).

### Travaux déjà engagés

#### 1. Pré-Arbois :

Raccordement ERDF 30000€  
 Eclairage public INEO chemin St Nicolas 11786€  
 Eau poteau incendie chemin St Nicolas 7086€  
 Eau potable chemin St Nicolas 9490€

#### 2. Bassin de rétention :

Création du bassin - aménagements chemin des montants 37048€  
 Achat terrain Mme Texeraud 8500€

#### 3. Equipements divers :

Tondeuse Tables périscolaire Bancs école maternelle

## Travaux nouveaux 2014

Une commission des travaux fait faire des devis auprès des entreprises pour :

### 4. Le Centre Polyvalent

Portes entrée

Insonorisation salle du périscolaire et caveau

### 5. La réfection des chemins communaux suite aux inondations de 2012

Des devis réactualisés, un phasage des travaux indispensable pour le financement accompagné d'une subvention spécifique est à l'étude pour mettre en œuvre la réfection des chemins communaux.

Parallèlement à ces projets plus importants en investissements, des travaux d'entretien ou nécessaires sur les différents établissements de la commune seront mis en œuvre.

## NOUVEAU SERVICE TEDIBUS

Réunion d'information le 12 juin 19h00 en salle polyvalente



## DYNAMO



L'association DYNAMO de Nancy récupère des vélos (et pièces détachées) pour les remettre en état et les rétrocéder, à bas prix, à des familles défavorisées. Elle met, certaines années, des vélos à la disposition des volontaires du chantier international. Si vous voulez vous débarrasser de vos anciens cycles merci de prendre contact avec la mairie.

## DATES A RETENIR



**11 juin**, de 15h à 17h, distribution de graines de fleurs récoltées place de l'école par Véronique Verdelet.

**14 juin**, promenade pédagogique en forêt, rendez-vous à 9h au triangle de la côte

**21 juin**, fête de l'école

**05 juillet**, feux de la St Jean

**Chantier international du 07 au 28 aout 2014**

**Centre aéré du 07 juillet au 1<sup>er</sup> aout**